30 Chemin de Fortune
64100 BAYONNE
Association Loi 1901 n° W 641006310



LAÏCITÉ

Bulletin n°13



EDITORIAL

Nouveau séisme, le racisme « sociétal » s'invite à la une de l'actualité.

Fait nouveau ? Comment une image, un click peut avoir une résonance mondiale et mettre à mal l'équilibre de nos sociétés post « *coviditiennes* » ou bien es-ce le simple continuum d'une histoire douloureuse des rapports des hommes entre eux ?

Pour cette treizième édition, un hors série consacré au racisme : sociologie de se dernier, l'aspect européen, le concept d'inégalité raciste, du phénomène WHITE FRAGILITY et de débats d'idées.

SOCIOLOGIE DU RACISME

Véronique De RUDDER

A PROPOS



Véronique De Rudder traite de la place de l'immigration et de sa descendance dans la société française. Elle passe au crible les relations inter-ethniques qui en découlent. Ses textes s'avèrent d'une étonnante actualité alors même que les enfants d'immigrés, désormais adultes, sont porteurs de revendications d'égalité, voire de revendications identitaires, dans un contexte peu favorable à leur insertion. Comme le rappelle Étienne Balibar dans sa postface, l'ensemble des travaux de Véronique De Rudder, menés avec une grande exigence théorique, est marqué par son engagement civique. Elle nous livre ici une analyse critique du républicanisme français dans son rapport à l'universalisme. Force est de constater que cet universalisme, inscrit en lettres d'or dans les textes constitutionnels, mis en oeuvre par toute une législation et par pratiquement toutes les tendances politiques et enseigné dans les écoles, coïncide en pratique avec un système de discriminations tolérées, voire à l'occasion codifiées. En dépit des déclarations d'intention, ce système est aujourd'hui en voie d'expansion plutôt que de correction. Les victimes sont massivement les immigrés originaires des anciennes colonies françaises et leurs descendants, citoyens français de plein droit et pourtant de seconde zone, constamment renvoyés à leurs origines comme à une marque d'indignité.

Sommaire

1re partie : Logement et cohabitation pluri-ethnique. - « La tolérance s'arrête au seuil ». - « La cohabitation pluri-ethnique : espace collectif, phénomènes. Minoritaires et relations sociales ». - Vivent les ghettos ? - Le logement des Maghrébins. Racisme et habitat. - De la question du logement à la question ethnique. - Conflits et intégration dans les quartiers populaires.
2e partie : Problèmes épistémologiques, processus de catégorisation, précautions d'« usage ». - « Intégration ». - « La ségrégation est-elle une discrimination dans l'espace ? ». - Les quartiers de la ségrégation : tiers-monde ou quart-monde ? - « Quelques problèmes épistémologiques liés aux définitions des populations immigrantes et de leur descendance ». - « Identité, origine et étiquetage. De l'ethnique au racial, savamment cultivés ». - « Le «foulard islamique» : de quelle inégalité s'agit-il ? ». - « Quelles statistiques pour quelle lutte contre les discriminations ? ».
3e partie : Racisme et discriminations. - « Le racisme dans les relations interethniques ». - « Les syndicats face aux nouvelles discriminations ». - « À Marseille, la préférence locale contre les discriminations à l'embauche ». - « Ordre social raciste, classisme et sexisme ». - « Racisme ».

Biographie de Véronique de RUDDER



Véronique de RUDDER est une universitaire française. Elle est une sociologue chargée de recherche au CNRS.

Le manuscrit est classé en trois blocs thématiques qui reprennent des questions empiriques, conceptuelles et épistémologiques au cœur de sa bibliographie. Le premier nous ramènera au tournant des années 1970-1980, où Véronique De Rudder a exploré les territoires urbains et les espaces résidentiels pour ancrer sa réflexion théorique. Le dernier réunit ses textes novateurs sur le racisme et les discriminations. La section centrale n'en est pas moins importante puisqu'elle reprend quelques-unes de ses publications consacrées aux problèmes épistémologiques inhérents au champ des relations inter-ethniques.

Le racisme européen hier et aujourd'hui

Pietro BASSO





Pietro BASSO

Pietro Basso est professeur de sociologie et directeur du master sur l'immigration à l'Université Ca' Foscari de Venise. Il est l'auteur de livres et d'essais sur les conditions de travail, les migrations internationales et le racisme, traduits en plusieurs langues. En français, il a publié *Temps modernes, horaires antiques. La durée du travail au tournant d'un millénaire* (Page 2, Lausanne, 2005).

PRESENTATION

Dans la représentation dominante, le racisme est une croyance qui part du bas et va vers le haut, une impulsion, un sentiment irrationnel qui naît de l'ignorance des incultes, de la peur qu'ils ont des «autres». Bref, c'est un produit des classes subalternes, du « peuple », que les institutions et les intellectuels s'efforcent tant qu'ils peuvent de freiner, de mitiger, de surveiller. La thèse soutenue dans l'ouvrage est une critique des fondements de cette représentation inversée de la réalité.

Elle contredit la conception du « nouveau racisme » différentialiste, montre à quel point l'opposition entre anciens et nouveaux racismes est renforcée et met en lumière le cœur, qui malheureusement bat encore fort, du racisme doctrinaire et ses rapports avec le néocolonialisme, l'exploitation de classe, le sexisme.
Dans ce livre, le racisme est présenté comme une idéologie qui, au contraire, part du haut et va vers le bas, du « haut » des États, des gouvernements, des parlements, des pouvoirs forts de l'industrie et de la finance, qui dominent la vie de la société. C'est donc un racisme qui part du haut, des classes sociales cultivées – celles qui ont produit la doctrine raciste multiforme – et descend vers les couches sociales subalternes et moins instruites. Et il s'agit d'une arme rationnelle, elle est utilisée avec sapience par la classe capitaliste dominante pour diviser profondément la classe des salariés et maintenir ainsi l'ordre établi.
C'est une arme qui est d'autant plus efficace si elle réussit à attirer une partie des couches populaires et à leur faire entonner le refrain de la xénophobie et du racisme, ce que les pouvoirs constitués s'évertuent à obtenir depuis plusieurs années sans lésiner sur les moyens.

Le racisme européen : Sommaire

Le sens dessus dessous du racisme européen
La race des dominateurs et les races esclaves
Une question d'une actualité brûlante
Un petit chef-d'œuvre
L'Europe colonialiste, berceau du racisme L'inégalité naturelle des races (et des classes)
La race de seigneurs : propriétaire et blanche
Les races esclaves : colorés, prolétaires et femmes La conception spirituelle de la race et le fascisme La suprême « race de l'esprit »
Mein Kampf, les juifs, l'État racial
Nouveaux racismes
Racisme et antiracisme sous la crise globale
Le revival du racisme institutionnel
L'islamophobie, hier et aujourd'hui
Colonialisme et islamisme
La femme, coincée entre l'Islam et l'Occident
Les travailleurs immigrés « musulmans »
Les Roms à nouveau cible
Le spectre des « clandestins »
Criminalité (organisée) et immigration
Crise, racisme populaire, antiracisme
À l'aube (tragique) de 2015

L'inégalité Raciste

Véronique de RUDDER, Christian POIRET, François VOURC'H
Edition PUF- Janvier 2000

A propos

Montre quels sont les dangers de traiter la question du racisme comme un problème de loi et démontre par quels moyens l'on peut mettre en place une politique de lutte contre le racisme plus généralisée, dans une perspective universaliste. Prend en exemple les États-Unis et l'échec de la politique menée qui a contribué au durcissement des frontières ethniques.

Extrait : « 1. LES DISCRIMINATIONS RACISTES SONT-ELLES SOLUBLES DANS LE MODÈLE RÉPUBLICAIN ? »

L'enracinement de la notion d'égalité dans la période révolutionnaire a conduit le droit français à promouvoir la protection des individus contre l'arbitraire du pouvoir politique, l'oppression des ordres et des corporations, et à récuser les droits collectifs pouvant paraître contraire à l'unité du peuple. Le corps de lois et de règlements comme les pouvoirs publics et les administrations d'État se réfèrent à l'individu-citoyen universel, directement lié à l'État-nation, ainsi délivré de toute sujétion et de toute allégeance collective. De ce fait, aucune légitimité représentative de corps intermédiaires qui argueraient de l'ethnicité, de la « race » ou de la religion pour obtenir des droits particuliers n'est envisageable[1]. La France récuse la notion même de minorité (nationale, ethnique, religieuse, linguistique...) : elle refuse de signer les conventions et traités internationaux qui en font mention ou ne les ratifie que sous réserve d'une déclaration dénonçant les articles qui s'y réfèrent comme n' « ayant pas lieu de s'appliquer en ce qui concerne la République ». Cette position, qui vaut pour le citoyen, s'étend a fortiori à l'étranger non citoyen, soumis aux mêmes principes d'égalité individuelle à la fois devant la loi et par la loi. Pour lui comme pour les nationaux, l'expression de sentiments d'appartenance et de cultures minoritaires est encadrée par le droit, qui, normativement et dans certaines limites, l'accorde aux individus dans le domaine défini comme celui de la vie privée, mais le refuse aux collectivités qui peuvent coïncider avec ces critères d'identification. Les principes d'indivisibilité de la République et d'unicité du peuple « s'opposent à ce que soient reconnus des droits collectifs à quelque groupe que ce soit, défini par une communauté d'origine, de culture, de langue ou de croyance.



Introduction Chap. 1 : Les discriminations racistes sont-elles ,solubles dans le modèle républicain ? Chap. 2 : Précisions conceptuelles et propositions théoriques Chap. 3 : Ségrégation et discrimination, inégalité, différence, altérité Chap. 4 : Ségrégation et conflit d'intégration Chap. 5 : Le recours à l'ethnique et au communautaire au niveau local, l'exemple du logement des familles africaines Chap. 6 : Discriminations ethnistes et racistes dans l'entreprise, le mur du silence Chap. 7 : Etudier les discriminations ethnistes et racistes dans le domaine du travail et de l'emploi. Propositions théoriques et méthodologiques Chap. 8 : Contre l'inégalité raciste, un universalisme en acte.



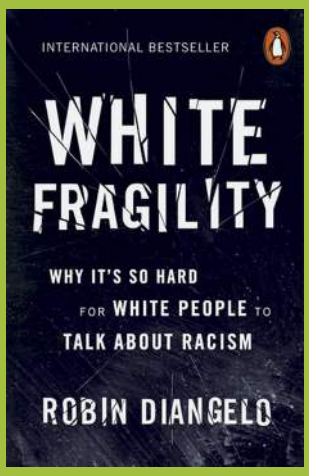



SOCIOLOGUE AMÉRICAINE SPÉCIALISTE DU RACISME, ROBIN DIANGELO EST CONNUE POUR AVOIR FORGÉ LE CONCEPT DE « FRAGILITÉ BLANCHE », DONT ELLE A TIRÉ UN LIVRE DU MÊME NOM, SOUS-TITRÉ « POURQUOI IL EST SI DIFFICILE POUR LES BLANCS DE PARLER DE RACISME ». ENORME SUCCÈS LORS DE SA SORTIE AUX ETATS-UNIS EN 2018, IL PARAÎT EN FRANÇAIS LE 2 JUILLET AUX ÉDITIONS LES ARÈNES



FRAGILITE BLANCHE

Robin DiAngelo

Le Blanc, cet être fragile

Article extrait de BibliObs -juin 2020

Dans un livre qui a fait fureur aux Etats-Unis, la sociologue Robin DiAngelo démonte les ressorts du racisme contemporain à travers la notion de « blanchité ». Un passage au crible où il est difficile pour les concernés de ne pas se reconnaître.Ce genre d'impasse fait le quotidien de Robin DiAngelo. Sociologue spécialiste des questions raciales, elle anime depuis des années des séminaires de sensibilisation au racisme qui l'ont amenée à se poser une question – « pourquoi est-il si difficile pour les Blancs de parler de racisme ? « Le simple fait de suggérer qu'être blanc puisse avoir une signification déclenche souvent tout un éventail de comportements défensifs, dont des émotions comme la colère, la peur et la culpabilité, et des réactions comme l'argumentation, le silence et le retrait de la situation engendrant ce stress. »

C'est ce qu'elle appelle la « fragilité blanche » – titre de son livre. Mais il faut bien comprendre le sens de cette expression. *« La fragilité blanche n'est pas une faiblesse en soi. C'est, en réalité, un moyen extrêmement puissant de contrôle racial et de protection des avantages des Blancs. »* Car refuser de se penser comme blanc est, selon l'auteure, un bon moyen de perpétuer une société qui – bien que garantissant désormais une égalité de droit – continue de faire prospérer une inégalité de fait.

RÉSUMÉ

Pourquoi est-il si difficile de parler de racisme quand on est blanc ?

La sociologue américaine Robin DiAngelo a passé vingt ans à étudier cette question dans des ateliers sur la diversité et le multiculturalisme. Elle en a tiré un concept fondamental pour comprendre le rapport des Blancs au racisme : la fragilité blanche, un mécanisme de défense ou de déni qui permet de détourner la conversation, empêchant d'identifier le racisme systémique qui persiste dans nos sociétés. Et donc de le combattre.
Dans ce livre devenu un phénomène aux États-Unis, en tête des meilleures ventes depuis deux ans, Robin DiAngelo nous donne les clés pour être véritablement antiraciste.

« Une dénonciation méthodique, précieuse et irréfutable, un appel à l'humilité et à la vigilance. » THE NEW YORKER.

« Black Lives Matter et MeToo, ou la politique des corps vulnérables »

EXTRAITS… BIBLIOBS - JUIN 2020

Qu'ont en commun les deux grands mouvements de protestation ? Au-delà d'une similarité de forme, ce sont des processus de domination ancrés dans le corps des Noirs et des femmes qu'ils dénoncent, analyse brillamment la sociologue franco-israélienne.

La vision de centaines de milliers de manifestants masqués défilant dans les grandes villes américaines, puis dans le monde, est arrivée comme un exutoire cathartique après des mois de confinement passés à endurer sans fin le spectacle de Trump et d'autres dirigeants politiques qui n'ont cessé, chaque jour, de déshonorer leur fonction. Le mouvement ***Black Lives Matter ébranle nos sociétés*** dans leurs fondements, comme un autre mouvement social a secoué la planète il y a trois ans. Je veux bien sûr parler de celui qu'on a très vite rebaptisé de son hashtag : #MeToo.

Ces deux mouvements ont débuté aux États-Unis avant de se répandre dans le reste du monde comme une traînée de poudre ; mais par-delà cette similarité de surface, il existe de plus profondes affinités entre la condition faite aux femmes et aux Noirs.

Les deux mouvements sont issus de ce qu'on peut appeler la « Nouvelle Gauche », une gauche progressiste pour laquelle l'enjeu de l'émancipation est moins affaire de classe que de genre, de sexualité et de race (la notion d'intersectionnalité essayant aujourd'hui de recoudre ces morceaux séparés de l'émancipation). Les deux mettent en lumière des processus de domination ancrés non seulement dans la répartition objective de la richesse et du pouvoir, mais dans le langage et les représentations – et c'est bien pour cela que des statues de généraux sudistes sont déboulonnées et vandalisées, ou que HBO a suspendu la diffusion du film *« Autant en emporte le vent »*, description complaisante du Sud esclavagiste.

Violence systémique

Ces deux groupes – les femmes et les Noirs – subissent une violence et une exclusion « systémiques ». Que signifient ces deux concepts ? On en raille souvent le caractère diffus et imprécis, mais tous deux présupposent ce qu'on peut appeler une expérience sociale préalable de dévalorisation. La dévalorisation étant l'un des instruments les plus puissants et les moins perceptibles à l'œuvre dans le racisme et le sexisme. Elle est liée à des mécanismes inconscients qui diminuent la valeur d'une personne en transformant son corps en chose ou en objet, en dissociant le corps de la personne (comme lorsqu'un homme réduit une femme à une paire de seins ou de fesses), ou en oblitérant l'individu derrière son groupe.

Michelle Obama a décrit la *« brûlure »* des *« humiliations quotidiennes »* qu'elle et son mari ont subi toute leur vie, des passants qui changeaient de trottoir *« parce qu'ils craignaient pour leur sécurité »* aux commerçants qui les *« avaient à l'œil »*.

Le viol, le harcèlement sexuel et l'incarcération ont ceci en commun d'être des formes de domination exercée sur les corps.

Esclavage et droit de propriété…

Le paradigme d'un tel pouvoir est l'esclavage, défini comme le droit de posséder le corps d'autrui. Dans l'Antiquité, l'esclavage connaissait des formes et des degrés très variés mais il postulait toujours le droit légal d'une personne (le maître) à disposer du corps d'une autre pour en exiger un travail, des faveurs sexuelles ou les deux. Les premiers esclaves de la Grèce antique furent essentiellement des femmes, prises comme butins de guerre).

Exemple : aux États-Unis, le concept de *coverture*, ou statut de la femme mariée, était un héritage direct du droit coutumier anglais, en vertu duquel une femme était légalement considérée comme le *bien meuble* de son mari, sa propriété. L'abolitionniste et suffragette Lucy Stone dénonçait ainsi le mariage selon le droit coutumier : *« il donne au mari la "garde" de la personne de sa femme, si bien qu'il a un droit sur elle, fût-ce contre sa volonté »*. Je ne saurais trouver meilleure définition de l'esclavage.

Ta-Nehisi Coates, l'une des grandes voix afro-américaines, l'a exprimé en termes poignants dans une lettre à son fils : *« Quand j'avais ton âge, les seules personnes que je connaissais étaient noires, et toutes vivaient dans une peur puissante, farouche, redoutable. »*

Quand la police tue…

Pourquoi donc, trop souvent, la police semble-t-elle ainsi perpétuer la vulnérabilité de ces groupes au lieu de la réduire ? Mais comme ces institutions ont le monopole de la violence légitime, qui est le lieu par excellence du pouvoir souverain, elles jouissent aussi du pouvoir de gouverner le corps des autres. Rosa Brooks, professeure de droit à Georgetown, a parfaitement résumé le problème de la police américaine : « ***on l'entraîne comme une armée***». Elle démontre à quel point on inculque aux futurs policiers l'idée que leur mission première est de vaincre des ennemis plutôt que de servir et de défendre les citoyens…

Eva ILLOUZ



Sociologue franco-israélienne, **Eva Illouz** est une figure majeure de la pensée mondiale. Directrice d'études à l'EHESS et professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem, elle étudie le développement du capitalisme sous l'angle des subjectivités.

Elle a récemment publié « Happycratie » (2018), « les Marchandises émotionnelles » (Premier Parallèle, 2019) et, le 6 février 2020, « la Fin de l'amour », aux éditions du Seuil.

